

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-372

présenté par

M. Taché, M. Lioger, Mme Jacqueline Maquet et Mme Rossi

ARTICLE 52**Mission « Cohésion des territoires »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.